

56%
des Français*
SOUHAITERAIENT
AVOIR RECOURS
À UN TEST ADN.

* Sondage Geneanet,
2018.

PASSIONNÉES DE GÉNÉALOGIE

A la recherche de leurs origines

De plus en plus de Français s'intéressent à leur histoire familiale. Enquêtes poussées, arbre généalogique mais aussi tests ADN, ces curieux explorent toutes les pistes. PAR C. COLOZZI

Plus qu'un passe-temps, la généalogie est devenue une passion. Plus de cinq millions de personnes* consacrent une grande partie de leurs loisirs à cette quête addictive. Plonger dans leur passé n'est pas l'apanage des plus âgés. Si les clubs de généalogie pâtissent du confinement, les recherches sur internet augmentent et attirent un nouveau public, plus jeune et plus réactif. Surtout, la numérisation de documents officiels – recensements, archives militaires, naturalisations, décorations, brevets... – et la possibilité d'accéder à des collections de registres paroissiaux ont ouvert le champ des possibles, sans quitter son canapé. Cet engouement, très

ancré dans la culture française prend un nouvel essor avec les tests ADN, bien qu'interdits chez nous hors cadre médical ou judiciaire. Pour les puristes, ce procédé n'est pas suffisamment fiable et la conservation des données par les entreprises qui les pratiquent pose question. Pour autant, estiment Jean-Louis Beaucarnot et Nathalie Jovanovic-Floricult, auteurs de *Quoi de neuf dans la famille?**: « Si l'engouement pour la généalogie reflète l'expression d'un profond besoin identitaire, les approches classique et génétique sont complémentaires. Certains vont pouvoir remplir les cases de leur arbre restées vides. » Une quête de sens essentielle, comme le racontent nos témoins. ●

* Source: Fédération française de généalogie. ** éd. Buchet-Chastel, 2021.

« J'ai pu retrouver mon père biologique »

Depuis que ma mère m'a appris que mon père n'était pas mon père biologique, je suis partie à sa recherche. Sans succès pendant plus de vingt ans, jusqu'à ce que je fasse un test ADN en 2019. J'ai d'abord découvert mes origines ethniques. Quelques mois plus tard, je reçois un mail m'informant que je partage 49,9% d'ADN avec une personne qui s'avère être mon père. Jacques est âgé de 80 ans. Féru de généalogie, il avait fait le test pour enrichir certaines branches de son arbre. La rencontre s'est très bien passée. Depuis nos retrouvailles, je ressens un sentiment de plénitude qui me remplit de joie. Chaque pièce du puzzle est désormais à sa place.

Morgan, 46 ans

« C'est un immense jeu de pistes »

A 17 ans, j'ai lu un article dans un magazine qui expliquait comment débiter son arbre généalogique. Ça m'a intriguée et je me suis lancée, sans but précis au départ. J'ai tout de suite été happée par cet immense jeu de pistes. J'y consacre au minimum quatre à six heures par semaine. Je ne recherche pas d'ancêtres en particulier. Il m'est déjà arrivé de passer par les réseaux sociaux pour retrouver une branche de la famille, ou bien d'écrire à des homonymes. Et à mon plus grand étonnement, ces recherches ont été fructueuses! Lors d'une cousinade, j'ai présenté des photos de personnes inconnues. Grâce à cette mémoire collective, je suis repartie en ayant identifié plusieurs d'entre elles. Chaque découverte est une petite victoire.

Patricia, 37 ans



« J'ai fait de jolies découvertes »

J'ai commencé un arbre généalogique dès l'âge de 10 ans. Ma mère m'accompagnait dans mes recherches. Internet a tout changé et m'a permis de faire des pas de géant! En 2018, j'ai créé un blog* et j'ai rencontré une communauté de généalogistes passionnés. On s'entraide. J'ai mis longtemps à franchir le pas des tests ADN. Mais la curiosité a été la plus forte. J'ai fait de jolies découvertes et confirmé deux hypothèses sur une de mes branches. J'avais fait une partie du chemin, j'ai pu conclure.

Christelle, 35 ans * autantdenosancetres.wordpress.com

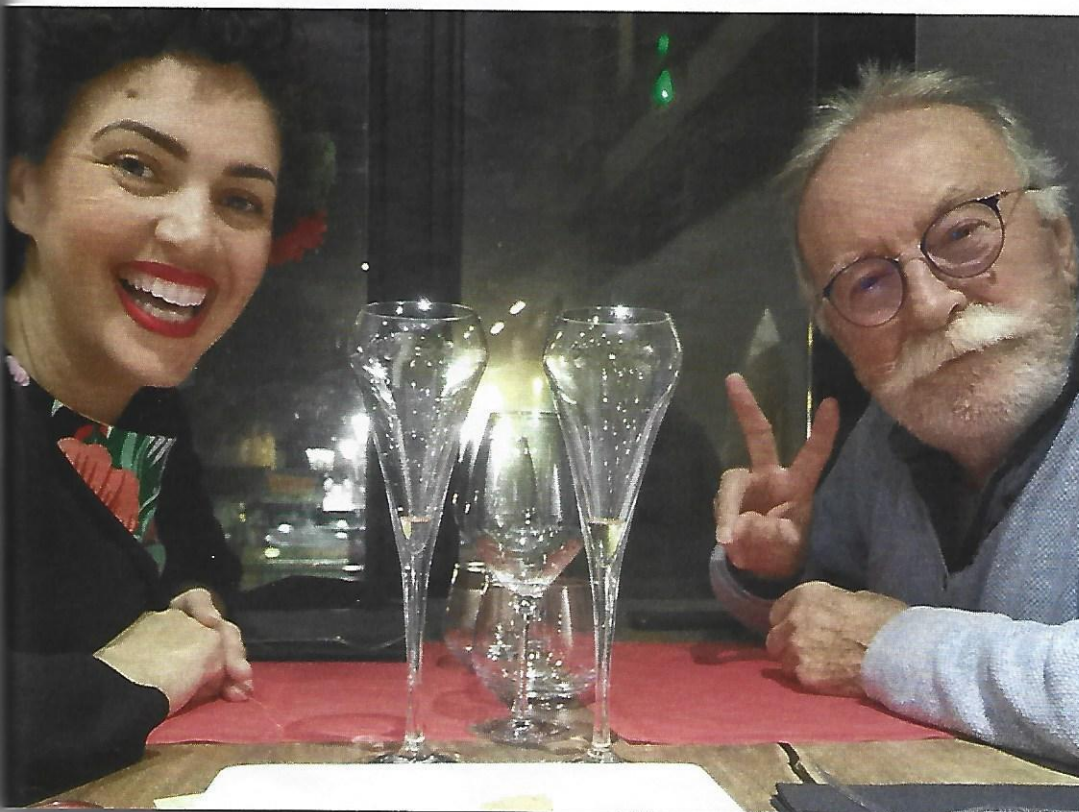
« Chacun devrait avoir le droit de connaître son histoire »



Les résultats de tests génétiques à visée généalogique peuvent changer la vie de personnes adoptées, nées sous X, par PMA, ou d'enfants naturels ignorant l'identité de leur père. C'est souvent le seul recours pour répondre à leurs questions de filiation, et leur permettre d'entrer en contact avec leur famille biologique. Ces tests ADN sont aussi la seule réponse à la quête d'identité de millions d'individus cherchant à connaître leurs origines, qu'elles soient historiques ou biologiques. Il relève du droit de chacun à connaître ses origines. Leur légalisation en France permettrait d'aménager un cadre protecteur pour les Français qui confient aujourd'hui leurs données génétiques à des sociétés étrangères.

NATHALIE JOVANIC-FLORICOURT
PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DNA PASS

DOCUMENTS PERSONNELS : FRANCE INTER.



« GRAND BIEN VOUS FASSE! » AVEC ALI REBEIHI



À 10 HEURES, DU LUNDI AU VENDREDI, SUR FRANCE INTER

Au programme des sujets et des invités sur des questions de société: famille, éducation, santé, amour... Retrouvez Marie-Laure Zonszain, chef de service Actu à *Femme Actuelle*, ce mardi, au micro d'Ali Rebeih.